



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 11 janvier 2019

Service Aménagement,
Biodiversité, Eau
Police de l'Eau

SEBL Grand Est

Délégation Territoriale de
Sarreguemines

48, Place Mazelle

Affaire suivie par **Pascal ANDRES**
pascal.andres@moselle.gouv.fr
03 87 28 33 42

57045 METZ Cedex

Objet : Dossier de déclaration concernant l'implantation d'une entreprise industrielle sur le futur lotissement d'activités à BOULAY-MOSELLE.
Courrier de non-opposition à la réalisation des travaux.

Réf : Cascade n° 57-2018-00289

P.J :

Messieurs,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Aménagement d'un lotissement d'activités artisanales et tertiaires à BOULAY-MOSELLE – Implantation d'un bâtiment industriel,**

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 23 octobre 2018, et après analyse des compléments en date du 17 décembre 2018 que vous avez transmis à mon service suite à notre demande, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, vous pouvez entreprendre la réalisation de cette opération à compter de la réception du présent courrier.


Copies du dossier de déclaration, du récépissé et du présent courrier seront adressées dès à présent à la mairie de la Ville de BOULAY-MOSELLE où cette opération sera réalisée, pour affichage pendant une durée minimale d'un mois.

Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible d'un recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois, et par les tiers durant un délai de quatre mois, dans les conditions définies à l'article R.421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU



VALÉRIE ANTOINE-POTIER

Copie pour information :

- Communauté de Communes
de la Houve et du Pays Boulageois
29 A, rue de Sarrelouis
57220 BOULAY-MOSELLE

- L'Atelier des Territoires
1, rue Marie-Anne de Bovet
BP 30104
57004 METZ Cedex 1